

Amalgames dentaires, Low cost ou business class?

Depuis plusieurs mois les centres de santé dentaires sont la cible d'attaques de la part des syndicats des chirurgiens dentistes libéraux et des ordres dentaires. Au cœur du débat, non pas la santé publique et la réduction des inégalités d'accès aux soins dentaire mais la taille et la couleur des panneaux d'information des centres de santé dentaire! Pourtant, ces derniers offrent la possibilité de soins réparateurs, prothétiques et orthodontiques dans le cadre du tiers payant intégral et prennent en charge les bénéficiaires de la CMUc et de l'AME, patients dont le tiers des dentistes libéraux déclarent refuser les soins pour des raisons économiques.

Tous les centres de santé ont pour mission l'accessibilité sociale.

- 200 centres municipaux ont été ouverts par la volonté des élus de réduire les inégalités d'accès aux soins. Les mêmes conduisent souvent sur leur territoire des politiques de prévention bucco-dentaire.
 - 450 centres dentaires mutualistes sont nés de la volonté de faciliter l'accès aux soins et de faire pression sur les coûts excessifs des prothèses dentaires en libéral.
 - 250 centres associatifs bien que plus hétérogènes dans leur origine et organisation ont pour objectif de faciliter l'accès aux soins dans les projets de santé portés avec les gestionnaires.
- Plutôt que d'agir pour plus d'éthique et une meilleure prise en charges de la rémunération des soins et du panier CMU, les syndicats et l'Ordre des chirurgiens-dentistes préfèrent stigmatiser des structures à vocation sociale composées de professionnels, issus des mêmes facultés et avec la même conscience professionnelle qu'eux !

Le problème n'est pas tant le low cost que la business class.

Ce qui pose problème ce n'est pas le coût trop bas des centres mais les prix trop élevés pratiqués en cabinet libéral. Cette aberration, dénoncée par les associations de consommateurs et de patients, se poursuivra tant que les défenseurs d'une caste corporatiste bloquent le nombre de praticiens formés chaque année. L'évolution démographique de la profession et de la population nous entraîne, à court terme, vers un désastre en santé publique dentaire. Le renoncement aux soins dentaires mis en évidence par l'IRDES, le CISS, EMAUS et le Secours Populaire va donc s'accélérer. **Aujourd'hui en France, l'état bucco-dentaire indique le niveau social.** Aussi, nous ne serons pas de trop, libéraux et centres de santé, pour maintenir une offre de soins qui ne cesse de baisser. Allions nos forces au service des patients, ne perdons pas notre temps en vaines attaques.

Les centres de santé dentaires facilitent l'accès aux soins à des prix mesurés.

Ils proposent une pratique d'équipe et de qualité avec l'aide d'une assistante dentaire au fauteuil favorisant le partage de compétence, **dans le souci d'une démarche qualité**. Ils allient dans leur projet de santé **réparation et prévention** dans une démarche de promotion de la santé publique bucco-dentaire ouverte à tous sans discrimination. Ils s'appuient sur **un plateau technique régulièrement modernisé** et respectueux des normes de stérilisation en vigueur. Ils constituent enfin **une pratique de plus en plus recherchée par les jeunes praticiens** qui ne sont plus attirés par le modèle entrepreneurial, individuel mais souhaitent un travail collectif, détaché des contingences gestionnaires et libre de toute contrainte financière.

Alors oui, nous sommes fiers de notre pratique en centre de santé parce qu'elle représente dès à présent l'avenir de la santé publique bucco-dentaire.

Contacts FNCS : Dr Richard LOPEZ, président de la FNCS : president@fncs.org - 06 08 28 40 81
Dr Hélène COLOMBANI, secrétaire générale de la FNCS - 06 16 60 20 74